

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)
Date d'émission: 10/27/2025 Date de révision: 10/27/2025

Remplace la fiche: 11/28/2024 Version: 4.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Mélange
Nom du produit All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur	Service établissant la fiche technique
Hilti (Canada) Corp.	Hilti AG
2201 Bristol Circle	Feldkircher Strasse
Suite 700	FL 9494 Schaan
CA L6H 0J8 Oakville, Ontario	Liechtenstein
Canada	T +423 234 2111
T +1905 8139200	product.compliance-fire.protection@hilti.com
1-800-363-4458 toll free, F +1 905 813 9009	
ca-sales@hilti.com	

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 101022 (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables
Cancérogénicité, Catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition répétée, Catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe, système urinaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

Attention

Mentions de danger (GHS CA)

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Conseils de prudence (GHS CA)

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe, système urinaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260 - Ne pas respirer les aérosols.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
mélamine	1,3,5-triazine- 2,4,6-triamine; mélamine 2,4,6-triamino- 1,3,5-triazine / mélamine / triamino-2,4,6- triazine-1,3,5 / tricyanamide	N° CAS: 108-78-1	10 – 25	Canc. 2, H351 Repr. 2, H361 TSOC ER 2, H373
Xylène	xylène diméthylbenzène, mélange d'isomères / xylène / xylene nitration grade ASTM D 843-80 / xylène, mélange d'isomères, pur / xylol, mélange d'isomères	N° CAS: 1330-20-7	5 – 10	Liq. Inflam. 3, H226 Tox. Aiguë 4 (Par contact cutané), H312 Tox. Aiguë 4 (Par inhalation), H332 Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2A, H319 TSOC EU 3, H335 TSOC ER 2, H373 Danger Asp. 1, H304
Ethylbenzène	éthylbenzène EB / éthylbenzène / éthyle benzol / éthylphényle / phényléthane / phényléthyle / toluène α-méthyl	N° CAS: 100-41-4	1 – 5	Liq. Inflam. 2, H225 Tox. Aiguë 4 (Par inhalation), H332 TSOC ER 2, H373 Danger Asp. 1, H304 Aquatique Chronique 3, H412

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après inhalation	Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	Aucun(es) dans des conditions normales.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement	Traitements symptomatiques.
----------------------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Moyens d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Danger d'incendie	Liquide et vapeurs inflammables.
Danger d'explosion	Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Ecartez toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage

Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations

Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle, Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidiéflagrant.

Conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Produits incompatibles

Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

Température de stockage

5 – 25 °C

Matériaux d'emballage

Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

mélamine (108-78-1)	
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Melamine
Notations et remarques	IARC group 2B carcinogen
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de Éviter le rejet dans l'environnement.
l'environnement

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile. Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Filtre combiné gaz/poussières avec type de filtre A/P2.

Protection des mains:				
Porter des gants de protection.				
Type	Matériaux	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration
Gants de protection	Polyalcool vinylique (PVA), Viton® II, Caoutchouc nitrile (NBR)		>0,5mm	

Protection oculaire:
Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire:		
Porter un masque approprié		
Appareil	Type de filtre	Condition
	Type A - Composés organiques à point d'ébullition élevé (>65°C), Type P2	

Symbol(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Visqueux.
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	136 °C (276.8°F)
Point d'éclair	46 °C (114.8°F)
Température d'auto-inflammation	500 (932 °F)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,55 g/cm³ (12.93 lbs/gal)
Solubilité	insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Product is not explosive. However, formation of explosive air/vapour mixtures are possible.
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	143 g/l A+B, ASTM D 2369 – 20, SCAQMD 1113 / fire-proofing coating (limit 150g/L)
Indications complémentaires	Le produit est exempté de l'expédition en tant que liquide inflammable de classe 3 conformément à la réglementation. Dans le même ordre d'idées, le pictogramme GHS02 et la classification H226 peuvent être exclus dans l' EU/EEA, conformément au règlement (EC) n° 1272/2008 de l' EU-CLP, 2.6.4.5.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Liquide et vapeurs inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Possibilité de réactions dangereuses	Non établi.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Flamme nue. Surchauffe. Chaleur. Etincelles.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Monoxide de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Xylène (1330-20-7)	
DL50 orale rat	> 4000 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la méthode B.1 de l'UE, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 orale	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 4200 mg/kg de poids corporel (4 h, Lapin, Mâle, Valeur expérimentale, Dermique, 14 jour(s))
DL50 voie cutanée	1700 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	29,09 mg/l (Équivalent ou similaire à la méthode B.2 de l'UE, 4 h, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Inhalation (vapeurs), 14 jour(s))
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	27,57 mg/l/4h
Ethylbenzène (100-41-4)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg (Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 orale	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	15433 mg/kg de poids corporel (24 h, Lapin, Mâle, Valeur expérimentale, Dermique, 14 jour(s))
DL50 voie cutanée	15400 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	17,8 mg/l (4 h, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Inhalation (vapeurs), 14 jour(s))
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	27,5 mg/l/4h
mélamine (108-78-1)	
DL50 orale rat	3161 – 3828 mg/kg de poids corporel (Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 orale	3160 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 1000 mg/kg (Lapin, Valeur expérimentale, Dermique)
CL50 Inhalation - Rat	> 5,19 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol))
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,19 mg/l/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.
Xylène (1330-20-7)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Ethylbenzène (100-41-4)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
mélamine (108-78-1)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Non classé

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Xylène (1330-20-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe, système urinaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Xylène (1330-20-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Ethylbenzène (100-41-4)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
mélamine (108-78-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après inhalation	Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé.

Xylène (1330-20-7)	
CL50 - Poisson [1]	2,6 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> , Renouvellement statique, Eau douce (non salée), Read-across, Létal)
CE50 - Crustacés [1]	7,4 mg/l
CEr50 algues	4,4 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 73 h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> , Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Ethylbenzène (100-41-4)	
CL50 - Poisson [1]	5,1 mg/l (ASTM, 96 h, <i>Menidia menidia</i> , Système à courant, Eau salée, Valeur expérimentale, Létal)
CL50 - Poisson [2]	4,2 mg/l 96 h; <i>Salmo gairdneri</i> (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
CE50 - Crustacés [1]	1,8 – 2,4 mg/l (US EPA, 48 h, <i>Daphnia magna</i> , Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Ethylbenzène (100-41-4)	
CE50 - Crustacés [2]	75 mg/l (48 h; <i>Daphnia magna</i>)
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	48 mg/l (72 h; <i>Scenedesmus subspicatus</i>)
CE50 72h - Algues [1]	5,4 mg/l (US EPA, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> , Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Nombre de cellules)
TLM - Poisson [1]	29 ppm (96 h; <i>Lepomis macrochirus</i> ; Eau dure)
TLM - Poisson [2]	42,3 mg/l (96 h; <i>Pimephales promelas</i>)
TLM - Autres organismes aquatiques [1]	10 - 100,96 h
Seuil toxique - Algues [1]	> 160 mg/l (192 h; <i>Scenedesmus quadricauda</i> ; Test de toxicité)
Seuil toxique - Algues [2]	33 mg/l (192 h; <i>Microcystis aeruginosa</i> ; Test de toxicité)

mélamine (108-78-1)	
CL50 - Poisson [1]	> 3000 mg/l (96 h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> , Système semi-statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)
CE50 - Crustacés [1]	200 mg/l (EPA OPP 72-2, 48 h, <i>Daphnia magna</i> , Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Locomotion)
CEr50 algues	196 mg/l
CE50 96h - Algues [1]	325 mg/l (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> , Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)
NOEC chronique poisson	5,1 mg/l
NOEC chronique crustacé	11 mg/l
NOEC chronique algues	31 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
Xylène (1330-20-7)	
Non rapidement dégradable	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable dans le sol. Facilement biodégradable dans l'eau.
Ethylbenzène (100-41-4)	
Non rapidement dégradable	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable dans le sol. Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,44 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,1 g O ₂ /g substance
DThO	3,17 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	(20 day(s)) 45.4
mélamine (108-78-1)	
Non rapidement dégradable	

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

mélamine (108-78-1)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.
DThO	3,04 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Xylène (1330-20-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
BCF - Poisson [1]	7,2 – 26 (56 jour(s), <i>Oncorhynchus mykiss</i> , Système à courant, Eau douce (non salée), Read-across)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,2 (Read-across, 20 °C)
Ethylbenzène (100-41-4)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
BCF - Poisson [1]	1 (6 semaine(s), <i>Oncorhynchus kisutch</i> , Système à courant, Eau salée, Valeur expérimentale)
BCF - Poisson [2]	15 – 79 (<i>Carassius auratus</i>)
BCF - Autres organismes aquatiques [1]	4,68 (Lamellibranchiata)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,6 (Valeur expérimentale, Méthode A.8 de l'UE, 20 °C)

mélamine (108-78-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
BCF - Poisson [1]	0,05 – 0,11 (72 h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> , Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,22 (Valeur expérimentale, OCDE 107 : Coefficient de partage (n-octanol/eau) : méthode par agitation en flacon, 22 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Xylène (1330-20-7)	
Tension superficielle	28,01 – 29,76 mN/m (25 °C)
Ecologie - sol	Faible potentiel d'adsorption par le sol. Peut être nocif pour croissance des plantes/floraison/fruits.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,7 (log Koc, Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 121, Read-across)
Ethylbenzène (100-41-4)	
Tension superficielle	71,2 mN/m (23 °C, 0,058 g/l, Méthode A.5 de l'UE)
Ecologie - sol	Faible potentiel d'adsorption par le sol. Toxique pour les organismes du sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,71 (log Koc, PCKOCWIN v1.66, QSAR)
mélamine (108-78-1)	
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

mélamine (108-78-1)	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1,51 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Exemption de l'expédition en tant que liquide inflammable de classe 3 :

- Pour la navigation par route ADR 2.2.3.1.1. (Note 1) et USA CFR Titre 49 §173.120 (3)
- Pour l'expédition par voie maritime Code IMDG 2.3.1.3
- Pour l'expédition par avion IATA 3.3.1.3.

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non réglementé



All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada
---	--

Xylène (1330-20-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Ethylbenzène (100-41-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

mélamine (108-78-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission	10/27/2025
Date de révision	10/27/2025
Remplace la fiche	11/28/2024

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
		Modifié	SOR/2015-17, Hazardous Products Regulations (HPR)

Sources des données

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations

Exemption de l'expédition en tant que liquide inflammable de classe 3 :
• Pour la navigation par route ADR 2.2.3.1.1. (Note 1) et USA CFR Titre 49 §173.120 (3)
• Pour l'expédition par voie maritime Code IMDG 2.3.1.3
• Pour l'expédition par avion IATA 3.3.1.3.

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque irritation cutanée
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Abréviations et acronymes:	
ACGIH	Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
CSA	Évaluation de la sécurité chimique
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
PE	Perturbateur endocrinien
EN	Norme européenne
CED	Catalogue européen des déchets
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien

All Weather High Build CFP-SP AWHB_component A

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Abréviations et acronymes:	
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
Log Kow	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)
Log Pow	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)
MAK	Concentration maximale sur le lieu de travail
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
OSHA	Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
EPI	Équipements de protection individuelle
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
FT	Fonction technique
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
TWA	Moyenne pondérée en temps
COV	Composés organiques volatiles
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
UFI	Identifiant unique de formulation

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.